



COMITÉ SECTORIEL DE **MAIN-D'OEUVRE**
DE L'INDUSTRIE DES **MINES**

Plan d'action 2015-2016

Adopté le 20 janvier 2015

Problématique du secteur

L'industrie minière confirme maintient un besoin de main-d'œuvre formée et compétente

Plusieurs facteurs influenceront sur les perspectives d'emplois dans le secteur de l'industrie minière au cours des prochaines années. Le principal facteur constitue sans aucun doute la fluctuation à la baisse du prix des ressources minérales, principalement l'or et le fer, qui a un impact certain sur la diminution de l'embauche et la mise en veilleuse de certains projets miniers.

Bien que l'embauche ait diminué au cours des derniers mois, les départs à la retraite se poursuivent. Les entreprises du secteur minier québécois ainsi que celles œuvrant dans des sous-secteurs connexes sont confrontées à plusieurs enjeux importants, particulièrement le transfert intergénérationnel du savoir et l'acquisition par leurs travailleurs de compétences spécialisées.

Face à cette situation, le CSMO Mines continuera d'identifier les besoins de formation des entreprises du secteur. Le Comité pourra ainsi mettre en place des formations spécialisées en collaboration avec ces dernières, comme elle l'a fait avec succès au cours de la dernière année. Par ailleurs, le CSMO Mines entend maximiser ses efforts pour doter l'industrie minière de moyens reconnus lui permettant de former en milieu de travail les nouveaux et actuels travailleurs du secteur. Pour ce faire, le CSMO Mines continuera à mettre l'emphase sur la promotion et l'utilisation de la norme « Mineur/mineuse sous terre », en collaboration avec Emploi-Québec pour les PAMT et pour la RCMO.

La situation difficile dans laquelle se trouve présentement l'industrie minière n'est que temporaire. Lorsque le cours des ressources minérales repartira à la hausse, les entreprises du secteur auront un besoin accru de main-d'œuvre qualifiée. Avec l'objectif de préparer la reprise auprès des entreprises minières, le CSMO Mines poursuivra son travail auprès des étudiants en processus de choix de carrière ainsi qu'auprès des chercheurs d'emploi afin de les tenir informés sur les opportunités professionnelles offertes par le secteur. Le CSMO Mines poursuivra également ses efforts de sensibilisation pour favoriser l'intégration durable des gens des Premières Nations et des communautés culturelles dans l'industrie minière.

Orientation 1 :

Assurer **la représentativité** du secteur lors d'une assemblée publique, lors de l'assemblée générale, au sein du conseil d'administration, du comité exécutif et au niveau des autres instances du comité sectoriel de main-d'œuvre dans son secteur.

Composition du secteur	Instance ou forum du CSMO	Appréciation en début d'année (à maintenir ou à améliorer)	Résultats visés (instance ou forum à mettre en place)
2122 extractions de minerais métalliques. ¹	Conseil d'administration. (2 membres 21221 / 21222) 1 poste vacant	Participation plus constante souhaitée aux rencontres et discussions. La stabilité des représentants serait souhaitée.	S'assurer de la représentativité du secteur
2123 extractions de minerais non-métalliques.	Conseil d'administration. 1 membre 212394 (amiante) 1 membre 21239 (phosphate)	Représentation du secteur du chrysotile (212394) éventuellement à reconsidérer. Représentation d'autres sous secteur à analyser (21231 ou 21232/ 212392 / 212393 / 212397).	Intégrer un représentant des carrières (21231 ou 21232) au sein du CA.
2131 activités de soutien à l'extraction minière et à l'extraction du pétrole et du gaz.	Conseil d'administration. (3 membres 213119) 1 membre AEMQ (entrepreneur) 1 membre AMQ 1 fournisseur équipement minier		
6 FTQ / 2 CSN	Conseil d'administration. (8 membres)	Participation plus constante souhaitée aux rencontres et discussions.	
2122 / 2123 / 2131 FTQ / CSN	Conseil exécutif.	Maintenir la régularité et l'efficacité des réunions du CE.	Réunir le CE 4 fois par an.
212291 / 21231 / 21232 / 212392 / 212393 / 212397	Non représentés au Conseil d'administration.	Informers de l'existence du CSMO Mines.	Invitation à l'assemblée générale publique.

¹ Les chiffres indiquent un code SCIAN associé à l'extraction minière et extraction de pétrole et de gaz : <http://stds.statcan.gc.ca/naics-scian/2002/ts-rt-fra.asp?criteria=21>

Orientation 2 :

Développer le **partenariat et la concertation** entre les partenaires au sein des structures du comité sectoriel de main-d'œuvre.

Instances actives de concertation et de partenariat	Mandat et objectifs	Fréquence	Résultats visés (à maintenir ou à améliorer)
<p>1) Comité «besoins sectoriel de formation spécialisée du secteur minier» (Composé de membres du CA et de représentants des entreprises minières, des entrepreneurs minières, des explorateurs minières, du secteur des carrières, des associations de travailleurs.)</p> <p>Possibilité de sous comités régionaux</p>	<p>Identifier les besoins communs spécifiques de formation spécialisée (hors cadre) à couvrir pour les travailleurs en emploi.</p> <p>Identifier d'autres façons de faire de la formation en relation avec les perspectives des besoins de main-d'œuvre et la capacité du système scolaire à répondre aux besoins de personnel formé et compétent.</p> <p>Ces besoins devront être compatibles avec les critères du FDRCMO qui privilégie des secteurs d'activités non couverts par les formations de base du réseau de l'éducation</p> <p>Le comité verra au besoin à préparer un plan d'affaires lié à ces besoins en couvrant toutes les possibilités (exemple formation par simulateur ou autre...)</p>	3 rencontres	<p>Comité à créer par CSMO Mines</p> <p>Rôle proactif du CSMO Mines</p> <p>Répondre le plus efficacement possible aux besoins de formation continue du secteur</p> <p>Lancer des formations adaptées aux besoins du secteur (voir 3.2.1., 3.2.2 et 3.2.3.)</p>
<p>2) Comité Arrimage mines. (Participation du CSMO Mines)</p>	<p>Ce comité regroupe les Directions régionales de la Côte-Nord, du Nord-du-Québec, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la CPMT, d'Emploi-Québec (central) et de l'INM.</p> <p>Coordination du comité Arrimage par le CSMO Mines.</p>	Rencontres au besoin	Diffusion du rapport final.
<p>3) Conseil d'administration de l'AEMQ (Entrepreneurs) (Participation du CSMO Mines)</p>	<p>Le CSMO Mines siège comme membre sans droit de vote aux rencontres du CA de l'AEMQ.</p> <p>Identifier les besoins de MO et de formation communs aux entreprises de ce sous-secteur.</p>	4 rencontres	<p>Participation active aux rencontres.</p> <p>Création d'un comité de travail sur la formation.</p> <p>Lancement de 2 formations adaptées aux besoins des entrepreneurs minières.</p>

Orientation 3 :

Contribuer au **développement**, à la **reconnaissance** et à la pleine utilisation des **compétences de la main-d'œuvre**

3.1 Activités reliées au Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (CDRCMO) :

Tableau 3.1.1 Description des activités par métier dont la stratégie de développement des compétences est le PAMT

MÉTIER	Régions	Nbre d'entreprises visées par la promotion	Nbre de personnes prévues (via une entente avec Emploi-Québec)	Nbre de personnes prévues à être évaluées par le CSMO (RCMO)
			Développement des compétences (PAMT)	
<p>1 : Métier : Mineur/mineuse sous terre</p> <p>Description des activités de promotion : Rencontres individuelles des entreprises et des associations de travailleurs qui permettront une meilleure compréhension de la norme, du PAMT et du processus de reconnaissance professionnelle liée à la norme.</p> <p>Description des activités d'implantation : Identification auprès des partenaires des meilleurs moyens à mettre en place pour assurer le soutien aux entreprises pour l'implantation de la norme mineur/mineuse sous terre.</p> <p>Activités prévues et nature des collaborations souhaitées des régions : Rencontres individuelles avec les conseillers des CLE de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec qui sont en lien avec la signature d'entente PAMT.</p> <p>Autres activités : Mise en place du processus de reconnaissance professionnelle par la concrétisation de pratiques standards au sein du CSMO Mines. Valorisation de la norme « compagnon » auprès des entreprises minières sous terre.</p> <p>Le financement pour ces activités est-il déjà obtenu, ou fera-t-il l'objet d'une demande : Une demande de financement à la FDRCMO devra être présentée (Renouvellement du poste de coordonnateur de développement des compétences).</p>	01 – Bas St-Laurent :			
	02 – Saguenay-Lac-Saint-Jean :	1	5	5
	03 – Capitale Nationale :			
	04 – Mauricie :			
	05 – Estrie :			
	06 – Montréal :			
	07 – Outaouais :			
	08 – Abitibi-Témiscamingue :	8	5	5
	09 – Côte-Nord :			
	10 – Nord-du-Québec :	4	5	5
	11 – Gaspésie IDM :	1	5	5
	12 – Chaudière-Appalaches :			
	13 – Laval :			
	14 – Lanaudière :			
	15 – Laurentides :			
	16 – Montérégie :			
	17 – Centre-du-Québec :			
	Total :	14	20	20

RCMO : Reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre

Orientation 3 :

Contribuer au **développement**, à la **reconnaissance** et à la pleine utilisation des **compétences de la main-d'œuvre**²

Tableau 3.1.2: Développement d'une norme professionnelle

Métier ou fonction de travail	Travaux prévus Spécifier la nature des travaux, (analyse de pertinence, analyse de métier ou élaboration de la norme) ainsi que les échéanciers prévus pour chaque étape
1. Norme professionnelle mineur/mineuse sous terre.	<ul style="list-style-type: none">●Poursuite de la promotion du PAMT et de la RCMO auprès des entreprises et des travailleurs. Collaboration avec Emploi-Québec des régions minières pour la promotion conjointe de la norme.●Mettre en place des mesures adaptées au contexte des entreprises pour faciliter l'implantation de la norme dans les mines souterraines et atténuer les contraintes spécifiques à certaines entreprises. Soutien pour les processus RCMO.●Poursuivre les travaux d'arrimage entre la norme québécoise et la norme canadienne pour une transférabilité pancanadienne de la norme québécoise.●Pour traiter la base de données issue des réponses au quiz «Qualités Mineur» (QM) obtenues en 2014-2015, une stratégie en 5 points sera déployée pour transformer une partie des données recueillies en certifications officielles (RCMO) :<ol style="list-style-type: none">1-Modification du processus de certification en accord avec la norme canadienne avec un système d'auto-évaluation, de preuves et d'évaluation sur le terrain.2- Création d'une variante de l'application Qualités Mineur qui deviendra « Qualifié Mineur ». La nouvelle application sera basée sur le carnet d'apprentissage de la norme « Mineur sous terre ». Elle sera intégrée aux tablettes et mise en ligne sur la nouvelle section « Formation » du futur site internet. Elle servira pour les auto-évaluations officielles.3-Recrutement d'un consultant pour le traitement des données, la relance et les communications avec les candidats potentiels. Aide aux candidats pour le rassemblement des preuves.4-Choix de mines-pilotes prêtes à appuyer les travailleurs dans leur processus de certification (possiblement entreprises qui utilisent déjà le PAMT où les compagnons pourront agir comme personnes-ressources à l'interne).5-Traitement des demandes par le CSMO Mines et recommandations des certifications. Demandes pour des évaluations sur le terrain s'il y a lieu.

² Correspond au mandat 1 du guide opérationnel

Orientation 3 :

Contribuer au **développement**, à la **reconnaissance** et à la pleine utilisation des **compétences de la main-d'œuvre** ³

3.2 Activités de développement des compétences et de formation de la main-d'œuvre qui ne s'inscrivent pas dans le *Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (CDRCMO)* :

Description du type d'activités et nom du programme	Indicateurs ⁴	Résultats visés	N° de régions concernées ⁵	Nature de la collaboration souhaitée
<p>1. a) Mettre sur pied 5 formations spécialisées répondant à un besoin commun des entreprises du secteur identifié en 2014-2015.</p> <p>b). Rediffuser au besoin les formations hydraulique de pointe pour mécanique mobile et industrielle</p>	<p>a) 5 formations mises sur pied et diffusées</p> <p>70 travailleurs par formation plus 30 par rediffusion sauf pour les formations 4 et 5 ou il y aura 50 travailleurs formés au total</p> <p>b) 40 travailleurs pour mécanique mobile et 35 pour mécanique industrielle</p>	<p>a) Élaboration de 5 formations spécialisées répondant aux besoins des entreprises minières, des entrepreneurs miniers, des entreprises d'exploration minière et des carrières</p> <p>(1) Formation spécialisée en réparation et alignement d'engrenages ; (2) Formation spécialisée pour l'entretien de systèmes de vibration ; (3) Formation spécialisée en entretien de variateurs de vitesse ; (4) Formation pour l'entretien de plateforme autogrimpante (équipement Alimak pour forage) et (5) Formation «Machine Doctor» pour l'équipement mécanique à air comprimé</p> <p>Estimation du bassin de travailleurs à former : 500</p> <p>Obtenir le financement du FDRCMO – Superviser la mise sur pied des formations - Coordonner la diffusion des formations</p> <p>Offrir ces formations à l'ensemble des entreprises du secteur.</p> <p>b) Rediffusion les formations en hydraulique pour mécanique mobile et industrielle</p>	<p>02 / 08 / 09 / 10 / 11 /</p>	<p>Entreprises minières – Entrepreneurs miniers Entreprises d'exploration minière Carrières EQ / CPMT (soutien aux entreprises)</p>

³ Correspond au mandat 1 du guide opérationnel

⁴ Par ex. : Nb de programmes, outils élaborés, entreprises visées, travailleurs, gestionnaires, sessions, etc.

⁵ Indiquer le numéro de la ou les régions concernées. Si plusieurs régions sont visées, indiquer celles qui seront prioritaires cette année.

<p>2. Mettre sur pied une ou plusieurs formations spécialisées (hors-cadre) par simulateur répondant au besoin commun de plusieurs entreprises du secteur (mineurs de surface ou autre)</p>	<p>Comité de travail Plan d'affaires Obtention d'une subvention du FDRCMO pour mettre sur pieds 1 ou 2 formations par simulateur Mise sur pied de la ou des formations</p>	<p>-Mettre sur pied un plan d'affaires pour un ou plusieurs projets de formation spécialisés hors cadre par simulateur répondant à un besoin spécifique du secteur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer un comité de travail comprenant des membres du CA • Une étude de besoins auprès des entreprises du secteur. S'assurer d'avoir plusieurs entreprises intéressées (au moins 4) <p>-Mise sur pied de la ou des formations -Partenariat avec les entreprises pour l'acquisition ou la location des simulateurs -Coordination de la diffusion des formations</p>	<p>02 / 08 / 09 / 10 / 11 /</p>	<p>Entreprises minières / Entrepreneurs miniers / Carrières, explorateurs minier) EQ / CPMT (soutien aux entreprises)</p>
<p>3. Identifier et utiliser des outils éprouvés d'identification des besoins de formation</p>	<p>Inventaire des besoins de formation du secteur</p>	<p>Assurer un inventaire efficace des besoins de formation en utilisant un outil informatique tel que Solution RH (développé par le CSMO portes et fenêtres) : logiciel de gestion des besoins en formation qui pourrait permettre de tenir une cartographie en temps réel des besoins du secteur.</p>	<p>02 / 08 / 09 / 10 / 11 / 15</p>	<p>Entreprises minières/ entrepreneurs miniers / entreprises d'exploration minière/ carrières AMQ / AEMQ (entrepreneur) / AEMQ (exploration)</p>
<p>4. Promouvoir et diffuser la formation du CSMO Mines « Compagnonnage en milieu de travail minier » (15 heures).</p>	<p>2 cohortes de 5 personnes.</p>	<p>Former les compagnons des PAMT sur le compagnonnage en milieu de travail minier et leurs rôles comme agent de transfert de connaissances. Accompagner les compagnons dans l'utilisation des technologies virtuelles.</p>	<p>02 / 08 / 10 / 11 /</p>	<p>-Collaboration avec les DREQ des régions minières : promotion et éventuellement financement régional partiel -Implication du CA du CSMO Mines.</p>
<p>5. Informer les mineurs sous terre des équivalences entre les compétences (RCMO) de la norme «Mineur/mineuse sous terre» et celles (RAC) du DEP «Extraction du minerai » et de la possibilité d'acquérir les compétences manquantes pour obtenir le DEP Accompagner les entreprises dans le processus.</p>	<p>Rencontres des associations de travailleurs locales et des entreprises minières 5 entreprises</p>	<p>Suivi d'un projet pilote de 3 ans (MESS / MELS) Promotion de la reconnaissance mutuelle des compétences de la RCMO et de celles du DEP. Accompagnement des entreprises dans le processus d'acquisition des compétences manquantes. Coordonner des sessions de formation pour les travailleurs de plusieurs entreprises.</p>	<p>02 / 08 / 10 / 11 /</p>	<p>Entreprises / Associations de travailleurs / CFP Val-d'Or et Baie-James / MELS / MESS</p>

Orientation 4 :

Contribuer au renforcement et à l'amélioration des pratiques en **gestion des ressources humaines** dans les entreprises⁶.

Description du type d'activités	Indicateurs ⁷	Résultats visés	N° de régions concernées	Nature de la collaboration souhaitée
1. Contribuer à l'intégration des gens des Premières Nations, des Inuits et des immigrants au marché de l'emploi du secteur minier.	<p>5 entreprises participantes.</p> <p>5 à 7 communautés</p> <p>1 entreprise 1 communauté</p>	<p>(1) Poursuivre la diffusion et la promotion des formations sur la diversité culturelle «<i>Les saisons des peuples</i>» auprès des entreprises du secteur. Coordonner la planification des sessions de formation, en collaboration avec l'UQAT, dans les régions minières.</p> <p>(2) Sensibiliser et informer les gens des Premières Nations et les Inuits sur les métiers du secteur minier et la formation nécessaire pour accéder à l'emploi.</p> <p>(3) Promouvoir auprès des minières et des communautés autochtones le programme d'employabilité des Premières Nations et Inuits, «L'Essentiel des mines» et en coordonner l'utilisation au Québec.</p> <p>Rallier les programmes du CSMO Mines (tel que «L'Essentiel des mines») avec ceux du CDRHPNQ pour qu'ils puissent faire partie d'une offre globale adaptable aux situations locales particulières.</p> <p>Faire également le maillage avec plusieurs autres organismes impliqués dans l'employabilité autochtone tel que le Centre de formation professionnelle pour Autochtones dans les métiers de la construction (CFPAMC) afin de jumeler les options proposées par ces organismes et celles du CSMO Mines.</p>	02 / 08 / 09 / 10 / 11	<p>Soutien aux entreprises par les programmes disponibles.</p> <p>Collaboration avec UQAT.</p> <p>Entreprises minières</p> <p>Collaboration avec CDRHPNQ, CFPAMC et autres organismes d'employabilité autochtone et communautés autochtones.</p> <p>Collaboration souhaitée avec les DREQ des régions minières (enjeux régionaux – programmes existants etc.)</p>

⁶ Correspond au mandat 2 du guide opérationnel

⁷ Par ex. : Nb de guides, d'outils, d'entreprises visées, de questionnaires, de sessions, etc.

Orientation 5 :

Contribuer à l'enrichissement de la **connaissance du marché du travail** par la collecte et la diffusion de l'information stratégique sur les secteurs afin de mieux anticiper les demandes des secteurs et de prévoir leur évolution⁸.

Description du type d'activités	Indicateurs ⁹	Résultats visés	N° de régions concernées ¹⁰	Nature de la collaboration souhaitée
1. Diffusion des prévisions des besoins de main-d'œuvre de l'industrie minière 2013-2024.	. Diffusion du rapport	Diffusion du rapport final aux instances gouvernementales (MELS, DAFE, MESRS, MERN, CLE, etc.), aux entreprises, aux associations de travailleurs, aux chercheurs d'emploi et étudiants, etc.	02 / 05 / 08 / 09 / 10 / 11 / 15	DREQ des régions 08 /09 / 10 EQ / CPMT / INMQ Entreprises
2. Diffuser la stratégie d'intégration sécuritaire et compétente des nouveaux travailleurs, des travailleurs qui changent de poste et/ou se reconvertissent, des travailleurs qui réintègrent leur travail après une longue absence, des étudiants d'été, etc., dans le secteur minier	Contribuer à l'adhésion de l'industrie	Promotion et sensibilisation des stratégies sécuritaires d'intégration identifiées par l'IRSST auprès des entreprises et des associations de travailleurs (publication vulgarisée dans l'infolettre du Comité, lien sur le site Web du Comité vers l'étude complète (site de l'IRSST), présentation aux tables mines régionales, etc.). Promotion de l'outil autodiagnostic développé par l'IRSST	02 / 08 / 09 / 10 / 11	AMQ / APSM / AEMQ (entrepreneurs) / Entreprises minières Associations de travailleurs IRSST
3. Promotion des métiers et des carrières et de la formation reliés au secteur minier Promotion de l'offre de service du CSMO Mines				
a) Animer l'espace virtuel du CSMO. (site web, réseaux sociaux).	Lancement du nouveau site internet Augmentation du nombre de visiteurs sur le site Internet du CSMO et de ses réseaux sociaux	Poursuivre la stratégie utilisée les 2 dernières années pour augmenter le nombre de visiteurs sur son site Internet : Promotion, via nos réseaux sociaux, de différents contenus de nos plateformes Web pour inciter des utilisateurs de nos réseaux sociaux à consulter nos pages Web Diffusion sur nos réseaux sociaux de différents contenus (marketing de contenu) pouvant susciter l'intérêt et la participation des utilisateurs.	Toutes les régions du Québec	Emploi-Québec / AMQ / AEMQ (entrepreneur et exploration) / entreprises du secteur

⁸ Correspond aux mandats 3, 4 et 5 du guide opérationnel

⁹ Par ex. : Nb d'études, de répertoires, de diagnostics, d'analyses de profession, d'outils, de projets, etc.

¹⁰ Indiquer le numéro de la ou les régions concernées. Si plusieurs régions sont visées, indiquer celles qui seront prioritaires cette année.

		Mettre régulièrement en évidence sur le site des éléments informatifs sur le secteur minier (capsule vidéos témoignages, capsules d'information, infographie (statistiques, fiches-métiers, etc.).		
<p>b) Poursuivre les travaux de dynamisation de la section «emploi» du site Internet du Comité.</p> <p>Informers distinctement les clientèles cibles sur les possibilités de carrières et métiers du secteur minier.</p>	<p>Augmentation du nombre d'entreprises qui affichent des postes sur le site Web du Comité</p> <p>Adéquation entre les besoins et les offres d'emploi.</p> <p>Boîte à outils</p>	<p>Augmenter le nombre d'offres d'emploi sur le site Internet et inciter les entreprises à utiliser le site Web du Comité pour la publication des offres d'emploi.</p> <p>Alimenter la boîte à outil pour aider les chercheurs d'emploi des différentes clientèles cibles. Inclure des informations ou liens pertinents sur le transfert et la reconnaissance des diplômes acquis à l'étranger, la place des femmes, des jeunes et des immigrants dans l'industrie, etc.</p>	Toutes les régions du Québec	<p>Association avec EQ central pour les emplois miniers / «Société du Plan Nord» / entreprises minières</p> <p>MICC / Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) / Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT) / les ordres professionnels et les organismes d'aide à l'intégration des immigrants</p>
<p>c) Moderniser et diffuser le matériel promotionnel du CSMO Mines.</p>	<p>Matériel spécifique destiné aux clientèles cibles.</p> <p>Tableau de suivi du plan de communication</p>	<p>Actualiser le plan de communication du CSMO Mines (tableau de suivi), en tenant compte des différentes clientèles cibles, qui guidera la production et la diffusion du matériel et des outils promotionnels du CSMO Mines pour rejoindre:</p> <p>-Les clientèles cibles (autochtones, femmes, gens issus de l'immigration, jeunes, etc.) pour favoriser leur intégration au marché du travail minier.</p> <p>-Les entreprises, associations de travailleurs du secteur, conseillers en emploi et d'orientation afin de leur faire connaître l'offre de service du CSMO Mines</p>	Toutes les régions du Québec	<p>MICC / SAA / CIAFT / Emploi-Québec (DREQ – CLE) / Carrefours jeunesse-emploi / AESTQ / Commissions scolaires / OCCOQ / AQISEP / RCJEQ</p> <p>Entreprises</p> <p>Associations de travailleurs</p>

<p>d) Participer aux journées carrières et aux salons grand public « formation-emplois ». - Participer au congrès et colloque des influenceurs (AESTQ, AQISEP etc.) –</p> <p>Participer aux tournées régionales des CSMO pour informer les CLE</p> <p>Organiser des séances d'information pour des régions ciblées destinées aux conseillers en emploi et aux superviseurs des CLE</p>	<p>10 activités « grand public et influenceurs ».</p> <p>2 tournées régionales des CSMO</p> <p>1 tournée régionale ciblée du CSMO Mines</p>	<p>Promouvoir l'industrie, ses métiers, ses carrières, les programmes et les lieux de formation conduisant au développement de l'employabilité et à l'intégration au marché du travail minier.</p>	<p>01 / 03 / 04 / 05 / 06 / 07 / 12 / 14 / 15 / 16</p>	<p>Collaboration souhaitée avec les DREQ pour des séances d'information régionales destinées aux CLE</p>
<p>e) Présenter aux étudiants des secondaires 3, 4 et 5 du secteur régulier, dans les commissions scolaires des régions ci-mentionnées, l'activité de découverte scientifique «Mines et vie», créée par le CSMO Mines en collaboration avec l'INM et la Boîte à science.</p> <p>L'activité de 75 minutes comprend une présentation sur le monde minier et les réalités du cycle minier, ainsi que deux expériences scientifique en lien avec le programme scolaire</p>	<p>30 écoles visitées, 160 animations.</p>	<p>Encourager les jeunes du secondaire à envisager une carrière scientifique dans le secteur minier.</p> <p>Augmenter le nombre d'inscriptions aux programmes de niveau collégial et universitaire en lien avec le marché de l'emploi minier.</p> <p>Nouvelle entente à prévoir avec le Conseil de développement du loisir scientifique (CDLS) pour la gestion et la présentation de «Mines et vie» ou formule alternative à envisager.</p>	<p>01 / 02 / 03 / 04 / 05 / 06 / 07 / 11 / 12 / 13 / 14 / 15 / 16 / 17 et éventuellement 08 / 09/ 10</p>	<p>Continuer à obtenir la collaboration de l'INMQ</p> <p>Commissions scolaires Écoles secondaires</p>
<p>f) Présenter dans les commissions scolaires des régions ci-mentionnées un atelier présentant l'industrie et ses emplois aux étudiants en formation professionnelle.</p>	<p>15 institutions visitées</p>	<p>Sensibiliser les étudiants des différents programmes de techniques connexes au secteur minier aux opportunités de faire carrière dans l'industrie minière.</p>	<p>01 / 02 / 03 / 04 / 05 / 06 / 07 / 12 / 14 / 17</p>	<p>-Continuer à obtenir la collaboration de l'INMQ -Commissions scolaires CFP</p>
<p>g) Présenter dans les cégeps des régions ci-mentionnées un atelier présentant l'industrie et ses emplois aux étudiants ou participation aux journées carrières.</p>	<p>7 institutions visitées.</p>	<p>Sensibiliser les étudiants aux opportunités de faire carrière dans l'industrie minière.</p>	<p>01 / 02 / 03 / 04 / 05 / 07 / 12 / 16 / 17</p>	

<p>h). 5^e édition du défi « Zoom minier » pour les étudiants de niveau secondaire du Québec.</p>	<p>Augmenter le nombre de participants, par rapport à 2014-2015.</p>	<p>Faire connaître le secteur minéral aux jeunes du secondaire et valoriser la poursuite des études vers des programmes liés au secteur minier.</p> <p>Augmenter le nombre d'écoles secondaires et de régions participantes à « Zoom minier » par rapport à 2014-2015.</p>	<p>Toutes les régions du Québec</p>	<p>Continuer à obtenir la collaboration de l'INMQ</p> <p>AMQ Entreprises minières</p>
<p>4. Utiliser les partenaires du Comité comme relayeur d'information pour l'offre de service du CSMO Mines</p>	<p>Augmentation de la demande pour nos services</p>	<p>Informers les acteurs du secteur minier sur l'offre de service du CSMO Mines</p>	<p>Régions minières 02 / 05 / 08 / 09 / 10 / 11 / 15</p>	<p>Obtenir la collaboration de l'INMQ, de l'AMQ, de l'AEMQ (entrepreneur), de l'AEMQ (exploration) et d'Emploi-Québec</p>